

RECOMMANDATION N° 9

A L'ATTENTION DU GOUVERNEMENT WALLON.

FORMATION DU PERSONNEL ADMINISTRATIF DE NIVEAU D1, D2 et D3

17/02/2006

Après analyse de la problématique des conditions d'évolution de carrière du personnel administratif D1, D2 et D3, le Conseil régional de la Formation émet à l'unanimité la recommandation suivante :

Il propose, pour chacune des évolutions ($D1 \rightarrow D2$, $D2 \rightarrow D3$), de prendre en compte un volume de 50 périodes de formation de nature à améliorer la qualité du service rendu.

Si cette formation est suivie parmi le 1^{er} module des sciences administratives, elle est capitalisable pour l'évolution en D4.